



PRIX DE THESE – ÉDITION 2018

APPEL A CANDIDATURES

Le prix de thèse de la Branche française de l'ILA a pour objet de récompenser, en vue de la publication, une thèse de doctorat constituant un travail de recherche approfondi et original **sur un sujet à la charnière du droit international public, du droit international privé, et/ou du droit transnational**. La thèse doit être rédigée en langue française, sans considération du lieu de soutenance.

Ce prix s'adresse à tous les docteur(e)s ayant soutenu une thèse dans le courant de l'année 2017.

Pour sa seconde édition en 2018, le jury est composé des personnalités suivantes :

- Pr. Mathias FORTEAU, Professeur à l'Université Paris Nanterre
- Pr. Caroline KLEINER, Professeur à l'Université de Strasbourg
- M^e Jean-Pierre MATTOU, Cabinet Kramer Levin, Professeur à l'Ecole Internationale de Droit Sorbonne-Assas (Président du jury)

Le prix est solennellement remis à l'occasion d'une réunion de la Branche française de l'ILA. Le lauréat de l'édition 2018 se verra offrir deux années de cotisation à la Branche française de l'ILA ainsi qu'une dotation de 500 euros à utiliser pour la publication de l'ouvrage.

Le dossier de candidature est composé des documents suivants :

- le formulaire de candidature communiqué en pièce jointe dûment complété, daté et signé ;
- un exemplaire de la thèse ;
- un résumé de la thèse de cinq pages maximum mettant en évidence l'apport de la thèse au droit international public, au droit international privé, et/ou au droit transnational ;
- une copie du rapport de soutenance si la thèse a été soutenue dans un pays qui connaît cette institution.

Dans un premier temps, le dossier de candidature doit être communiqué exclusivement par voie électronique (en quatre pièces jointes distinctes) au plus tard le 10 février 2018 par courriel au Directeur des Études de la Branche française de l'ILA (regis.bismuth@sciencespo.fr). Celui-ci procède à l'examen de la recevabilité des candidatures. Le résultat de l'examen de la recevabilité sera annoncé aux candidats avant le 17 février 2018.

Dans un second temps, les candidats retenus devront adresser par voie postale et électronique un exemplaire de leur thèse et des autres documents du dossier de candidature aux membres du jury au plus tard le 24 février 2018.

PRIX DE THESE DE LA BRANCHE FRANÇAISE DE L'ILA

(édition 2018)

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Coordonnées

| | |
|---------------------|---------------------|
| Nom : | Prénom : |
| Date de naissance : | Lieu de naissance : |
| Profession : | |
| Adresse : | |
| Téléphone : | Courriel |

Présentation de la thèse

Université ou établissement ayant délivré le doctorat :

Titre de la thèse :

Date de soutenance :

Mention obtenue :

Composition du jury :

Adresse électronique du président du jury :

Je, soussigné(e), déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus indiqués et déclare accepter le règlement du prix de thèse de la Branche française de l'ILA

Fait à : Le :

Signature :